



Catherine Lagrue
Directrice Scientifique et Technique
Fruits et Légumes
Philippe Husson
Chef du département Formation et Animation

Anna DUVAL
Chargée de Communication
Ctifl - 22 Rue Bergère - 75009 PARIS
Tel : 01 47 70 45 31 / Fax : 01 42 46 21 13
e-mail : duval@ctifl.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 août 2009

Deux nouveaux « Le Point sur » pour les professionnels des fruits et légumes en ligne sur fruits-et-legumes.net :

- ⇒ ***Les règles européennes de commercialisation des fruits et légumes applicables depuis le 1^{er} juillet 2009***
- ⇒ ***Les variétés de prunes de table : les reconnaître pour mieux les apprécier et les valoriser***

Pour apporter une information synthétique et pratique aux professionnels des fruits et légumes, le Ctifl met à leur disposition deux nouvelles publications « Le Point sur », l'une sur les nouvelles règles de commercialisation des fruits et légumes en vigueur depuis le 1^{er} juillet dernier et l'autre sur la reconnaissance des variétés de prunes de table. « Le Point sur » est une publication qui dresse un état des lieux actualisé des connaissances acquises sur un sujet. Ces deux nouveaux numéros sont en ligne sur le site www.fruits-et-legumes.net.

⇒ « **Les règles européennes de commercialisation des fruits et légumes applicables depuis le 1^{er} juillet 2009** »

C'est dans les années 1960 que la normalisation a été mise en place aussi bien sur le marché intérieur que pour les échanges extérieurs de fruits et légumes. Après un rappel historique de l'évolution de la normalisation, ce document définit et synthétise les nouvelles règles de commercialisation applicables, liées à l'entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2009 du règlement (CE) N° 1221/2008. Il en précise les principes généraux, les principaux changements depuis le 1^{er} juillet et répond à une succession de questions spécifiques qui concernent les expéditeurs, les emballeurs, les grossistes, les importateurs et le stade de la vente au détail.

⇒ « **Les variétés de prunes de table : les reconnaître pour mieux les apprécier et les valoriser** »

Ce document est un dépliant décrivant les principales variétés de prunes produites en France afin de faciliter leur reconnaissance par les professionnels. Chaque variété y est illustrée par une photo, et décrite par des critères spécifiques de distinction du fruit, des critères de goût, les signes de qualité associés, la destination de la variété et les variétés ressemblantes. Un critère de maintien de la qualité du produit sur le point de vente est également mentionné. Enfin un calendrier synthétise la disponibilité sur le marché des principales variétés de prunes de table entre le 15 juin et le 1^{er} novembre.

Ces deux documents sont en ligne sur le site www.fruits-et-legumes.net dans la rubrique Bibliographie / Revues en ligne.

Ils sont également disponibles dans les centres de documentation des Centres et Antennes du Ctifl : coordonnées sur www.ctifl.fr.

Le Ctifl est un acteur de progrès au service de tous les métiers de la filière fruits et légumes, de la graine au magasin. Par son expertise technique et économique, ses activités de recherche et d'innovation, ses actions de formation et d'animation, il contribue à l'amélioration des performances et de la compétitivité des entreprises de la filière. Retrouvez toute l'information technico-économique du Ctifl sur les sites www.ctifl.fr et www.fruits-et-legumes.net.